

Pour réaliser ce travail vous avez besoin de votre cahier, de votre livre d'histoire, de colle et de crayons de couleur et des différents fiches photocopiées et de suivre pas à pas mes consignes/ En rouge au centre, en haut d'une page de droite de votre cahier noter **Chapitre 3 la révolution française et l'empire 1789/1815**

I l'année 1789 une volonté de changements

Lire et recopier dans le cours :

Après deux années de mauvaises récoltes (1788/1789) et alors que les caisses de l'Etat sont vides le roi organise à Versailles en mai 1789 des Etats Généraux qui regroupent des représentants des trois Ordres (clergé, noblesse, Tiers Etat).

Le 17 juin 1789 les députés du Tiers Etat, en opposition avec le roi, la noblesse et une grande partie du clergé se proclament Assemblée Nationale, en fait ils estiment représenter la Nation française alors que normalement ce doit être le roi qui représente le royaume.

Le 20 juin 1789 ils font le serment du jeu de paume.

Partie exercice à gauche répondre aux questions de l'activité page 58 puis prendre la fiche parcours des arts sur le serment du jeu de paume, répondre aux consignes en ayant au préalable collé la fiche partie gauche puis préparer à l'écrit un oral de présentation du tableau de David.

Partie exercice à gauche répondre aux questions de la fiche sur la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, coller cette fiche à gauche du cahier

Dans le cours à droite soit vous résumez les parties A2 et A3 de la page 60 en prenant soin d'utiliser les mots en caractères gras soit vous n'arrivez pas à résumer et vous recopiez ces deux parties / ne pas oublier de noter les définitions des mots en rouge (voir vocabulaire en bas de page 60)

Reproduire dans le cours le document 3 page 61

Noter en rouge le titre ci dessous

II la chute de la monarchie

Noter en vert le sous titre ci-dessous

De l'année 1792 à la mort de Louis XVI

Lire le A page 62 et répondre dans le cahier partie cours à la question pourquoi la république est elle en danger ? Noter en vert le sous titre ci-dessous

La Terreur (1793/1794)

Prendre la fiche 1792/1794 la République selon Robespierre, coller les documents à gauche partie exercice et le tableau de synthèse à compléter partie cours à droite/ compléter le tableau de synthèse à l'aide des documents

Sur feuille que vous rendrez (travail évalué donc la présentation doit être irréprochable) répondre aux consignes de l'activité pages 68/69

Découper et coller la partie C du cours noté sur la fiche photocopiée (titre la république est en danger)/ compléter le texte à trous à l'aide du manuel page 62

Découper et coller dans le cours la partie D le consulat et l'empire (1804/1815) et le III la Révolution, l'Empire et l'Europe / compléter les textes à trous (le livre pages 62 et 64 est précieux pour cela)

A l'aide du document 5 page 65 et de la fiche photocopiée :

- 1- Colorier la fiche avec des couleurs différentes en regroupant les personnages selon leur fonction (famille de l'empereur, membres du clergé, les grands personnages de l'Etat, ne pas oublier de créer une légende)*
- 2- Préparer à l'écrit ce que vous diriez à l'oral sur ce tableau sur le modèle présenter, décrire, expliquer / cette feuille sera rendue pour évaluation elle doit donc être présentée de façon irréprochable*
- 3- Coller partie cours la fiche sur napoléon bonaparte que vous complétez. Noter en rouge dans le cours à la suite*

Conclusion

Réaliser la carte mentale dans le cours (exercice 2 de la page 85)

Pour les amoureux du travail et il y en a, ils sont nombreux prendre les mots croisés, les coller partie exercice à gauche

Prénom :

Date :

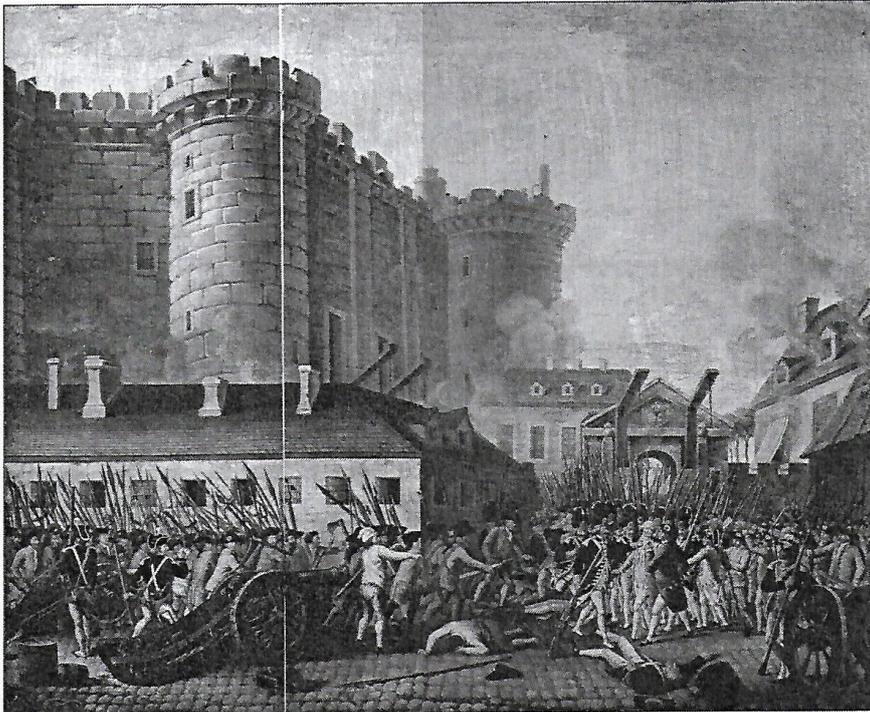


LES TEMPS MODERNES

Document : 1789 - La Révolution



1789 - 20 juin, le serment du Jeu de Paume

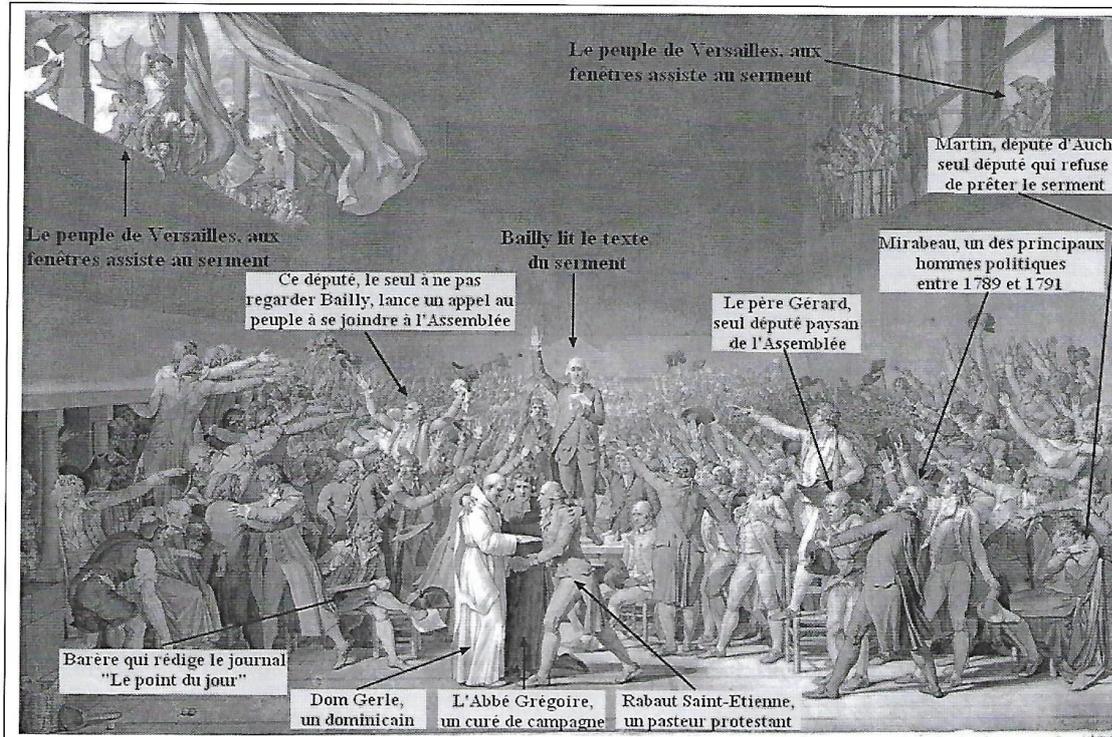


1789 - 14 juillet, la prise de la Bastille

PARCOURS DES ARTS

Le Serment du Jeu de paume de David

Document 1 : *Le Serment du Jeu de paume* de David.



Document 2 : Fiche d'identité de l'œuvre.

- **Auteur** : Jacques-Louis David (1748-1825)
- **Date** : 1791
- **Nature** : esquisse (dessin préparatoire à un tableau)
- **Dimension** : L. : 1,01 m x H. : 0,66 m
- **Technique** : plume et encre brune avec reprises à certains endroits à la plume et encre noire
- **Lieu de conservation** : Musée du château de Versailles

Document 3 : Histoire de l'œuvre.

Peu après le serment du Jeu de paume, le club des Jacobins commande un tableau célébrant cet épisode au peintre David. David réalise d'abord une esquisse en s'appuyant sur des témoignages mais en prenant des libertés avec la vérité. C'est cette esquisse que l'on voit ici. Le tableau, qui devait être beaucoup plus grand, est commencé en septembre 1791 mais il n'a jamais été achevé.

Document 4 : Biographie de David.

| | |
|---|---|
| <p>David (1748-1825) Passionné par l'Antiquité, Jacques-Louis David est le chef de file de l'école artistique néoclassique. Partisan de la Révolution, il représente le serment du Jeu de paume, puis la mort de Marat. Après 1799, il se met au service de Napoléon</p> |  |
|---|---|

Document 5 : Le texte du serment.

| |
|--|
| <p>« L'Assemblée nationale arrête que tous les membres de cette Assemblée prêteront, à l'instant, serment solennel de ne jamais se séparer et de se rassembler partout où les circonstances l'exigeront, jusqu'à ce que la Constitution du royaume soit établie et affermie sur des fondements solides ; et que ledit serment étant prêté, tous les membres, et chacun d'eux en particulier, confirmeront par leur signature cette résolution inébranlable. »</p> <p>Serment signé par dix députés du clergé et six cents députés du tiers état le 20 juin 1789.</p> |
|--|

I- Présentation de l'œuvre.

1) Présenter l'œuvre (nature, auteur, titre, date).
.....
.....

II- Description de l'œuvre.

2) Où se déroule la scène (ville, bâtiment) ?
.....
.....

3) Quel député est au centre de l'œuvre et que fait-il ?
.....
.....

4) Que font la plupart des autres députés ?
.....
.....

5) D'après le document 5, quel serment font les députés ?
.....
.....

6) En quoi ce serment est-il révolutionnaire ?
.....
.....

7) Qui est installé aux fenêtres ?
.....
.....

III- Analyse de l'œuvre.

8) Comment David montre-t-il l'enthousiasme des députés ?
.....
.....

9) Comment David montre-t-il que les députés sont tolérants ?
.....
.....

10) Que symbolise le vent qui souffle dans le rideau ?
.....
.....

II- Décrire l'œuvre.

- 3) Que représentent les deux personnages féminins ?
- 4) Que tiennent-ils dans leur main ?
- 5) Quels sont les symboles révolutionnaires utilisés par l'artiste ?
- 6) Montrer que l'artiste reste encore attaché à la monarchie.

III- Le message de l'artiste.

- 7) A qui s'adresse cette œuvre ?
- 8) Quelle image l'artiste veut-il montrer des droits de l'Homme ?

Exercice : Lire le document et répondre aux questions suivantes en rédigeant des phrases.

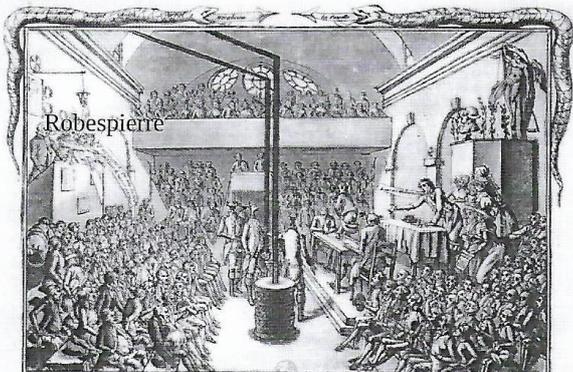
| | |
|--|---|
| <p>« Article 1. Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.</p> <p>Article 2. Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles¹ de l'Homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté² et la résistance à l'oppression.</p> <p>Article 3. Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation. Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane³ expressément.</p> <p>Article 4. La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui [...].</p> <p>Article 6. La loi est l'expression de la volonté générale [...]. Elle doit être la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse.</p> <p>Article 10. Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses [...].</p> | <p>Article 11. La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme ; tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté, dans les cas déterminés par la loi.</p> <p>Article 13. Pour l'entretien de la force publique, et pour les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable ; elle doit être également répartie entre tous les citoyens, en raison de leurs facultés⁴.</p> <p>Article 17. La propriété étant un droit inviolable et sacré, nul ne peut en être privé, si ce n'est lorsque la nécessité publique l'exige et sous la condition d'une juste et préalable indemnité. »</p> <p style="text-align: right;">Déclaration adoptée le 26 août 1789 par l'Assemblée nationale.</p> <p>1. Permanents. 2. La sécurité. 3. N'en provienne. 4. En fonction de leur fortune.</p> |
|--|---|

- 1) Qui a voté la *Déclaration des Droits de l'Homme et du citoyen* en France?
- 2) Quel jour a été votée la *Déclaration des Droits de l'Homme et du citoyen* ?
- 3) Citer deux articles qui suppriment les privilèges ?
- 4) Quels sont les droits "*naturels et imprescriptibles de l'homme*" cités dans l'article 2?
- 5) A quel type de régime politique met fin l'article 3?
- 6) Comment cette déclaration définit-elle la liberté?
- 7) À quelle liberté fait référence l'article 10?
- 8) À quelle liberté, vue en éducation civique fait référence l'article 11?

Quelles sont les idées politiques de Robespierre ? Comment les a-t-il mises en pratique ?**Biographie :**

Maximilien de Robespierre (1758-1794)

Avocat, il est élu député du tiers-état en 1789. Il vote pour la mort du roi et met en place la Terreur. Face à un nombre de victimes sous ce régime (plus de 40 000), il est guillotiné le 28 juillet 1794.

**Document 1 :** Robespierre au club des Jacobins, le 11 janvier 1792

C Vilette, Grande séance aux Jacobins en janvier 1792, XVIIIe siècle, BNF, Paris

Document 2 : La mise en place de la Terreur pour défendre la République en danger

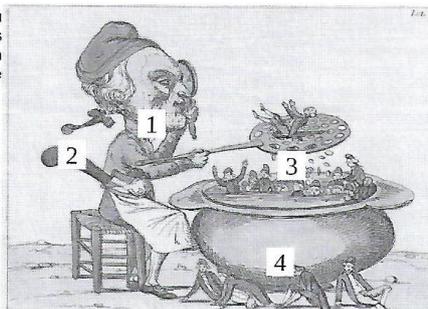
Art 1- Tous les gens suspects qui se trouvent dans le territoire de la République, et qui sont encore en liberté seront mis en état d'arrestation.

Art 2- Sont réputés gens suspects ;
- ceux qui, soit par leur conduite, soit par leurs relations, soit par leurs propos ou leurs écrits, se sont montrés partisans de la tyrannie, et ennemis de la liberté ;
- ceux (...) qui n'ont pas constamment manifesté leur attachement à la Révolution (...)

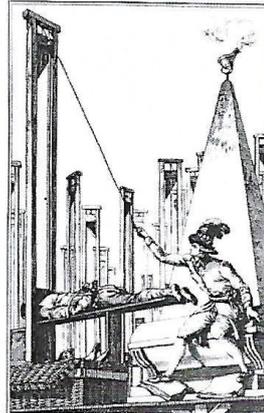
D'après le décret du 17 septembre 1793, appelé « loi des suspects », voté à l'initiative de Robespierre.

Document 3 : Robespierre écume les mauvais Républicains

Robespierre (1) armé d'un couteau (2) écume la marmite des révolutionnaires (3). Il les examine un par un à la loupe. Il n'en conserve que certains (4).



La marmite des Jacobins, estampe, 1793, BNF, Paris

Document 4 : La République idéale de Robespierre ?

Anonyme, Robespierre guillotinant le boureau après avoir fait guillotiner tous les Français, estampe, 1793, Musée Carnavalet, Paris

Document 5 : Contre la hausse des prix

Les objets que la Convention a jugés de première nécessité sont : le pain, la viande, le vin, les grains, farines, légumes, fruits, le beurre, le cidre, le cidre, l'eau-de-vie, le charbon, les cuirs, le fer et l'acier. Le maximum du prix de ces marchandises sera le prix que chacune d'elles avait en 1790.

D'après la loi du maximum général votée le 29 septembre 1793

Vocabulaire (à connaître) :

Club : association dont les adhérents débattent de sujets politiques

Convention : assemblée qui gouverne de septembre 1792 à 1795